

# ACORAM

## ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

Site ACORAM: <http://www.acoram.fr>

**SECTION DE SAINT-MALO / RENNES**



Président : C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	<a href="mailto:section.saintmalo@acoram.fr">section.saintmalo@acoram.fr</a>
Vice-président : C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	<a href="mailto:chr.1@laposte.net">chr.1@laposte.net</a>
Vice-président ; E.V.1 (H) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	<a href="mailto:bmetzler@wanadoo.fr">bmetzler@wanadoo.fr</a>
Secrétaire : CF (H) Joël Le Gourrierec	06 31 10 44 87	<a href="mailto:ajlg2@orange.fr">ajlg2@orange.fr</a>
Trésorier : C.C. (H) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	<a href="mailto:yves.pauthier@orange.fr">yves.pauthier@orange.fr</a>
Coopérative : C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	<a href="mailto:louis.coulbeaux@yahoo.com">louis.coulbeaux@yahoo.com</a>
Logistique : E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	<a href="mailto:jean-francois.nottin@orange.fr">jean-francois.nottin@orange.fr</a>

**31 décembre 2020**

## Vœux 2021

Chers camarades,

Au nom du bureau de la section veuillez trouver ici, pour vos proches et pour vous-mêmes, nos meilleurs vœux pour 2021. Avec ce que nous avons vécu en 2020 et continuons à vivre, l'exercice des vœux sort de sa routine habituelle, les vœux de bonne santé prenant une dimension toute particulière.

Nous ne nous sommes guère vus en 2020... Croyez bien que nous espérons pouvoir nous retrouver rapidement quand les conditions sanitaires le permettront. Donc à ce jour nous ne pouvons sérieusement envisager une date de réunion du dimanche ou d'assemblée générale sans risquer d'avoir à l'annuler peu de temps après l'avoir convoquée. De la même façon, l'organisation des journées nationales de l'ACORAM, prévues à Saint-Malo en 2020 et théoriquement reportées en 2021, ne peut être remise en route.

Il convient, dans le cadre de ces vœux, d'aller au-delà de nos familles et de notre section : nos vœux doivent également aller aux personnels des armées, des forces de police, des services d'urgence et des personnels de santé qui assurent la sécurité et le soutien de nos populations. Nous savons que leur engagement peut aller jusqu'au sacrifice suprême comme nous en avons été témoins à Ambert pour les forces de gendarmerie de Haute-Savoie ou les militaires en opérations au Mali.

En tant que marins nous devons penser à nos camarades d'active qui tous les jours et à toute heure sont en veille sur les mers ou, de façon tout aussi nécessaire, dans les centres d'opération, en gardiennage de points sensibles ou en veille sémaphorique.

Et nous n'oublierons pas les marins du commerce ! Si le secteur de la croisière est à l'arrêt, les autres ont continué et continuent tant bien que mal avec des difficultés pour les relèves d'équipage dont certains n'ont pu regagner leurs domiciles depuis des mois...

Bref, bonne année 2021 !

## Cotisation 2021

Nous procédons à l'appel de cotisation pour 2021. Bien que nous n'ayons pratiquement pas eu d'activités en 2020 l'ACORAM a un maintien de ses charges : la revue continue de vous être adressée tous les trimestres, le siège a ses coûts de fonctionnement, réduits mais nécessaires (une personne à tiers-temps). Compte tenu des circonstances le montant pour 2021 est le même que 2020, soit 50 euros (24 euros pour les veuves, les moins de 35 ans et les nouveaux adhérents pendant deux ans). Le montant de la cotisation est déductible fiscalement, ce qui laisse à chacun la possibilité de calculer le coût lui revenant réellement.

Nous vous remercions d'adresser vos chèques, établis à l'ordre de l'ACORAM, au trésorier de la section Yves Pauthier, 45 rue Nicolas Bouvier 35400 Saint-Malo.

## Boutique en ligne de l'ACORAM – prix littéraire Bravo-Zulu

L'ACORAM propose de nouveaux objets disponibles en ligne (la section ayant également quelques coupelles, des médailles, pavillons, casquettes et cravattes à votre disposition) : Boutique du Carré – ACORAM – Marine oblige ! Vous y verrez en plus des objets habituels certaines nouveautés originales comme une clé USB FREMM.

Sur le site de l'ACORAM vous pouvez également consulter le palmarès du prix Bravo-Zulu. Informations utiles pour ceux ayant des cadeaux de dernière minute à faire...

## Informations sur la Marine Nationale

### Recrutement : 4 000 personnes en 2021

La Marine recrute : information à communiquer autour de vous ! Sur le site, description des postes et indication des besoins : [Offres d'emploi | Marine Nationale \(etremarin.fr\)](http://etremarin.fr)

### L'EUROMARFOR organise la 5ème édition de l'exercice SEA-BIT.

Le 10 décembre 2020, sous commandement français, l'Euroforce maritime (EUROMARFOR) a organisé la 5ème édition de l'exercice Sea-Bit. Cet exercice visant à mettre en réseau, en temps réel, les différents Centres d'Opérations maritimes (COM) des pays membres a, pour la première fois cette année, réuni 5 COM puisque deux français y ont participé en plus des COM italien, espagnol et portugais.

Attaché à la sécurité maritime dans les approches des quatre pays membres, l'EUROMARFOR s'entraîne régulièrement à réunir plusieurs COM au sein de cet exercice récurrent. L'objectif est d'établir une situation maritime commune en partageant en détail les informations recueillies par chacun des COM et par les bâtiments participant à la mer. Etablir cette situation de surface vise ensuite à détecter les comportements suspects afin d'anticiper les menaces et de prévenir les atteintes à la sécurité maritime des pays membres.

Cette année, la France participe doublement en impliquant deux de ses centres d'Opérations maritimes : celui pour la Méditerranée, basé à Toulon et celui pour l'Atlantique, basé à Brest. La participation de celui-ci est une première et s'ajoute à la participation du « COMAR\* » portugais, du « COVAM\* » espagnol » et du COM de « CINNAV\* » pour l'Italie, marquant la vocation européenne de l'EUROMARFOR. Parallèlement à l'engagement de ces COM, le patrouilleur espagnol Meteor et le destroyer italien Andrea Doria, actuellement déployés en Méditerranée et en

Atlantique, ont participé à cet exercice en effectuant le report de pistes réelles pour compléter la situation de surface établie par les COM.

\*COMAR – Centro de Operações Marítimas ;

\*COVAM – Centro de Operaciones y Vigilancia de Acción Marítima de la Armada ;

\*CINCNAV – Comando in Capo della Squadra Navale

-----

Créée en mai 1995 des suites de la Déclaration de Petersberg (1992), l'EUROMARFOR est une force maritime non permanente capable d'agir tant sous commandement de l'Union européenne, que de l'OTAN ou de l'ONU, voire sur simple accord entre les 4 nations membres (France, Italie, Espagne, Portugal). Ses principales missions sont d'ordre humanitaire, de maintien de la paix, de prévention et gestion des crises et de sécurité maritime. Le commandement tournant de cette force est assuré depuis septembre 2019 par la France. (Source : Cols Bleus)

### **Première capacité opérationnelle de l'Atlantique 2 standard 6**

Le 17 décembre, l'Etat-major de la marine a signé la décision validant la première capacité opérationnelle (PCO) de l'ATL2 standard 6, effective à compter du 18 décembre 2020. Il s'agit d'une étape importante du programme, lancé en 2013, en vue de la mise en service opérationnel (MSO) fin 2021. Elle intervient à l'issue d'une période intense d'évaluation opérationnelle, menée par le détachement ATL2 du CEPA/10S, qui a révélé un saut capacitaire significatif, dans le domaine de la lutte anti sous-marine notamment.

La rénovation de l'ATL2, du standard 5 au standard 6, répond au besoin de remettre à niveau les capacités de lutte anti sous-marine de l'aéronef tout en traitant l'obsolescence de certains matériels. Celle-ci concerne :

- le système acoustique ;
- les consoles et calculateurs ;
- le système optronique ;
- le radar et l'IFF (système permettant d'identifier les aéronefs).

Avec l'arrivée du standard 6, l'ATL2 est capable de lutter contre les menaces modernes (nouvelles générations de sous-marins et de navires) et est ainsi au niveau de nos partenaires.

Ce succès est le fruit d'un travail collectif mené par l'équipe intégrée ATL2 (DGA/EMM), les industriels (Dassault, Thalès, Naval Group et le SIAé), le CEPA/10S et les unités de la BAN Lann-Bihoué. En route à présent vers la MSO, les défis à relever sont encore nombreux (développement des simulateurs tactiques et du système de préparation et de restitution de mission, soutien technique, formation des équipages).

Sources : Marine nationale  
Droits : Ministère des armées



## Le sous-marin nucléaire d'attaque Perle transféré à Cherbourg

*La presse en a parlé ; vous trouverez ci-dessous l'article du ministère des Armées*

Le sous-marin nucléaire d'attaque Perle a quitté la base navale de Toulon ce jeudi 10 décembre 2020, pour être transporté vers Cherbourg, à bord du navire affrété spécialisé semi-submersible Roll Dock Storm. Cette opération d'envergure est la première étape du processus de réparation du SNA Perle, après l'incendie subi le 12 juin dernier, en cale sèche à Toulon, alors qu'il se trouvait en indisponibilité périodique pour entretien et réparation (IPER). Organisés en coordination par la Marine nationale et le Service de soutien de la flotte d'une part, et l'industriel Naval Group d'autre part, le transfert et la réparation du SNA Perle permettront de maintenir la capacité opérationnelle de la Force océanique stratégique (FOST) à son meilleur niveau.

Ce transfert fait suite à la décision prise le 22 octobre 2020 par Florence Parly, ministre des Armées, de procéder à la réparation du SNA Perle. La partie avant du sous-marin ayant été endommagée par l'incendie, la solution retenue consistera à la remplacer par celle du SNA Saphir, retiré du service actif à l'été 2019. Cette réparation permettra de maintenir le format de la flotte de sous-marins nucléaires d'attaque.

Le transfert du SNA Perle de Toulon vers Cherbourg est nécessaire car seules les infrastructures de ce dernier permettent de réaliser ces travaux d'ampleur.



L'embarquement du SNA Perle à bord du Roll Dock Storm (photo ci-dessus) et son départ vers Cherbourg marquent symboliquement le début de la

reconquête de la Perle. Après réparation, le sous-marin aura retrouvé son potentiel technique et sera parfaitement opérationnel jusqu'à la date prévue de son retrait du service actif, les SNA de type Rubis étant progressivement remplacés par les SNA de type Suffren, tout en maintenant le format de la flotte des SNA à six sous-marins » précise l'ingénieur général Guillaume de Garidel, directeur central du Service de soutien de la flotte. Les travaux de découpe, de soudage de coque et de raccordement seront réalisés à Cherbourg. Ils seront suivis d'un retour à Toulon où le sous-marin reprendra l'IPER interrompue en juin.

Cette réparation, bien qu'exceptionnelle, est une opération industrielle maîtrisée. Des opérations de ce genre ont en effet déjà été pratiquées sur des coques de sous-marin, en France et à l'étranger. Elle



sera réalisée en respectant l'intégralité des conditions nécessaires à la sécurité et à la capacité opérationnelle du sous-marin. (Source : ministère des Armées – photo Marine Nationale)

### **Kevin Escoffier et la frégate Nivôse**

*Le sauvetage du navigateur cher aux malouins a été rapporté en son temps. Nous reprenons un article de Mer et Marine précisant pourquoi une frégate se trouvait à proximité.*

Publié le 07/12/2020 par Vincent Groizeleau: « En plein océan Austral, au niveau des 50ème Hurlants, la frégate Nivôse a mené à bien, dimanche 6 décembre, la récupération du skipper Kevin Escoffier, concurrent du Vendée Globe dont le voilier a fait naufrage il y a une semaine et qui avait été sauvé par Jean Le Cam dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre. Il convenait de trouver ensuite une solution pour débarquer le naufragé et laisser son sauveur poursuivre son tour du monde en solitaire. Mais il n'y a alors que deux bateaux de pêche à 600 milles à la ronde. Heureusement, il y a aussi un bâtiment de la Marine nationale qui croise justement dans le grand sud. Basée à La Réunion, la frégate Nivôse, après une escale fin novembre en Afrique du sud, avait entrepris une nouvelle patrouille dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Le mercredi 2 décembre, alors qu'il était au mouillage à Kerguelen, le Nivôse a reçu l'ordre d'appareiller pour tenter de recueillir le skipper naufragé. Une opération qui a nécessité quatre jours de navigation dans des conditions de mer très difficiles. Finalement, la frégate entre en contact radar puis visuel et radio hier matin avec le bateau de Jean Le Cam. Kevin Escoffier est transféré à bord du Nivôse par l'un des semi-rigides du bâtiment, qui fait désormais route vers La Réunion, à 3500 kilomètres de là. Son arrivée est prévue en fin de semaine. »

© Mer et Marine <https://www.meretmarine.com/fr/content/vendee-globe-la-marine-nationale-recupere-kevin-escoffier>



Le semi-rigide du Nivôse part récupérer Kevin Escoffier (photo Marine Nationale)

### **Informations sur la marine marchande**

**Systeme de propulsion Oceanwings**

Imaginées dès 2010 par l'architecte visionnaire naval Marc Van Peteghem, les Oceanwings sont des ailes à deux volets, conçues pour hybrider la propulsion des navires de commerce et participer à la décarbonation du transport maritime, enjeu majeur au regard des ambitions de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Après un prototype sur un trimaran de 7 mètres validant le concept en 2016, deux ailes de 32 mètres carrés ont été installées, en coopération avec CNIM pour ce projet, sur le catamaran laboratoire zéro émissions « Energy Observer » au printemps 2019. C'est en continuant les études de développement qu'AYRO a conçu des ailes de 363 mètres carrés, qui équiperont « Canopée », le navire roulier de 121 mètres de long qui est en construction au chantier Neptune Marine. Ce navire, dont le concept a été imaginé par le cabinet d'architecture navale VPLP Shipping dès 2017, sera mis en service fin 2022 par l'armateur français Jifmar Guyane. Le navire sera équipé de quatre ailes automatisées Oceanwings ainsi qu'un ensemble d'équipements de navigation et routage développés par D-Ice Engineering, le tout étant fourni par AYRO. Il sera opéré par la société Alizée, une joint-venture entre les entreprises Jifmar et Zephyr & Borée et transportera les composants d'Ariane 6. « Cette première commande industrielle signée le 23 novembre 2020 permet à AYRO de s'imposer comme pionnier de la propulsion éolienne hybride avec des ailes. Après cinq ans de développement intense avec Nicolas Sdez et l'équipe qui s'est renforcée et structurée, je suis heureux de cette première commande qui en appelle d'autres » déclare Marc Van Peteghem, fondateur et président de AYRO. « Les Oceanwings peuvent être installées sur quasiment tous les types de navire de commerce, nous constatons un grand intérêt de la part des armateurs et des affréteurs de navires, pour des retrofits comme des nouveaux navires. La mission d'AYRO est de les assister dans la conception de leurs navires, l'intégration et la maintenance des Oceanwings afin de relever les défis de compétitivité et de respect de l'environnement de l'industrie maritime, aussi avons-nous bon espoir de concrétiser de nouvelles commandes prochainement », conclut Ludovic Gérard, Directeur Général. Communiqué d'Ayro, 18/12/20 © Mer et Marine <https://www.meretmarine.com/fr/content/ayro-signe-la-vente-de-ses-premieres-voiles-oceanwings-pour-canopee>

## Jeu-photo

Nous avons reçu quelques réponses à l'énigme proposée par le commandant Richard Johnson. Il s'agissait du dragueur-canonnière Surveillante (classe Friponne), bâtiment aux multiples fonctions, lors d'un de ses rares passages à Saint Malo. L'Eveillé de la classe Ardent (ou Agile), mentionné dans les réponses, est venu plus souvent dans le port malouin à l'occasion de missions hydro ou de dragage. Autre énigme, ce bâtiment au mouillage entre Saint-Malo et Saint-Servan :









